

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Élection du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
4. Examen du texte proposé pour le projet de protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée
5. Questions diverses
6. Adoption des articles révisés du protocole
7. Clôture de la réunion